



COMMUNIQUE

Bank Al-Maghrib finalise la revue de son cadre de transparence

Rabat, le 26 décembre 2022

Consciente que l'impératif de transparence est l'une des composantes clés de reddition des comptes et de bonne gouvernance, Bank Al-Maghrib a inscrit au niveau de sa feuille de route stratégique 2019-2023, un projet d'évaluation de son cadre de transparence en référence au Code de Transparence des Banques Centrales (CTB) adopté par le Fonds Monétaire International (FMI) en juillet 2020.

Pour mener à bien ce projet, Bank Al-Maghrib a réalisé, dans un premier temps, une auto-évaluation dudit cadre avant d'en solliciter une revue par le FMI. La Banque s'est ainsi inscrite parmi les premières banques centrales à participer, sur une base volontaire, au déploiement pilote du CTB, traduisant sa volonté permanente de hisser son dispositif de gouvernance au niveau des meilleurs standards et pratiques des banques centrales.

La mission du FMI a été menée par une équipe multidisciplinaire dont Bank Al-Maghrib loue l'expertise et la pertinence des recommandations. Elle a porté sur l'examen des pratiques de la Banque en matière de transparence dans cinq domaines, relatifs à la « Gouvernance », aux « Politiques », aux « Opérations », aux « Résultats » desdites politiques, ainsi qu'aux « Relations institutionnelles » qu'elle entretient avec les organismes nationaux et internationaux.

Les travaux de revue ont consisté en un examen documentaire approfondi et des discussions avec les membres du Conseil de la Banque et de son management, ainsi qu'avec des représentants de ses principales parties prenantes : Parlement, Cour des Comptes, Ministère de l'Economie et des Finances, Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, Office des Changes, Commission du Droit d'Accès à l'Information, Fondation Marocaine de l'Education Financière, Banques de la place, Centre Marocain de Conjoncture, Médiateur bancaire, Milieu académique et Médias. Bank Al-Maghrib tient à les remercier vivement pour leur précieuse collaboration.



Disponible en langue anglaise¹ sur le portail internet² de la Banque, le rapport de la mission a conclu que les pratiques de transparence de Bank Al-Maghrib, notamment en matière de politique monétaire et de stabilité financière, sont « *élargies et exhaustives* », ce qui lui permet « *de jouir d'une confiance notable auprès de ses parties prenantes rencontrées* ». En outre, la mission a souligné la robustesse des pratiques de transparence relatives au cadre de gouvernance de la Banque.

Les recommandations, dont certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre, s'inscrivent dans le cadre de la dynamique d'amélioration et confortent les résultats obtenus lors de l'autoévaluation menée par la Banque. Elles concernent, notamment, la publication d'informations ou d'explications d'ordre pédagogique complémentaires pour améliorer la compréhension de celles disponibles au niveau du portail internet de la Banque, en particulier sur son statut juridique et ses spécificités, la politique de change ou la gestion des réserves de change.

Une feuille de route pour la mise en œuvre desdites recommandations a été déployée et sera suivie par les organes de gestion et d'administration de la Banque.

Cette revue a permis à Bank Al-Maghrib, à travers l'approche structurée qu'offre le CTB, d'ancrer davantage sa culture de transparence qui, à présent, est pleinement intégrée dans ses processus opérationnels.

La Banque a décidé de continuer à renforcer la dynamique d'amélioration de son cadre de transparence en procédant à sa revue exhaustive selon une fréquence régulière, en ligne avec son cycle stratégique.

¹ Le rapport final sera traduit également en langues arabe et française et publié sur le site de la Banque.

² Lien de téléchargement du rapport : [BANK AL-MAGHRIB - Rapport de transparence de Bank Al-Maghrib – Mission du FMI – Décembre 2022 \(bkam.ma\)](#)